

## 155153 - L'usage pendant le jeûne d'un produit qui nettoie et parfume la bouche

---

### La question

Je voudrais que votre éminence daigne répondre à cette question: est-il permis d'utiliser une pièce stérilisatrice de la taille d'un doigt pour se masser la langue et les dents. La pièce, qui peut contenir différentes essences telle la menthe, est utilisée pour se débarrasser des odeurs et microbes pendant l'observance du jeûne?

### La réponse détaillée

Il n'y a aucun inconvénient à utiliser ce que tu as mentionné, à condition d'éviter qu'il passe à la gorge car on doit rejeter ce qui en reste dans la bouche ou se garganiser.

Cheikh Salih al-Fawzan (Puisse Allah le protéger) a été interrogé en ces termes:**« On trouve dans les pharmacies une pompe odoriférante à utiliser spécialement pour la bouche. Peut-on l'utiliser pendant une journée du Ramadan pour éliminer les mauvaises odeurs de la bouche?»**

Voici sa réponse:**« L'usage du cure-dent se substitue à ladite pompe buccale car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) exhortait les gens à utiliser le cure-dent. Toutefois, il n'y a aucun inconvénient à utiliser ladite pompe tout en veillant à ce que rien ne passe à la gorge. L'odeur de la bouche quela pratique du jeûne provoquée devrait pas être réprouvée car elle résulte d'un acte d'obéissance envers Allah le Puissant et Majestueux qu'Il aime. On lit dans un hadith: «L'odeur da la bouche du jeûneur est plus agréable à Allah que l'odeur du musc.»**